

Public visé et prérequis

- ❖ Tout personnel soignant travaillant auprès de patients

Objectifs

A l'issue du programme, les participants seront en capacité de :

- ❖ Appréhender clairement le droit fondamental qui constitue le droit du patient
- ❖ Appliquer ce droit sur le terrain

Contenu

- ❖ **Droits de la personne**
 - › Protection de la santé
 - › Respect de la dignité
 - › Non discrimination
 - › Respect de la vie privée
 - › Libre choix du patient de son praticien
- ❖ **Information et consentement du patient**
 - › Informer le patient de son état de santé, faut-il tout dire ?
 - › L'écrit est-il obligatoire ?
 - › Cas des mineurs
 - › Information des proches
 - › HIV
 - › Responsabilités encourues en cas de non respect du devoir d'information
- ❖ **Accès au dossier médical et difficultés de remise du dossier**
- ❖ **Secret médical**
 - › Fondement juridique : qui est tenu au secret médical ? contenu ? Le secret peut-il être levé ?
 - › Responsabilités encourues en cas de non respect
- ❖ **Refus de soins par le médecin et par le patient**
- ❖ **Euthanasie et soins palliatifs (Loi Léonetti)**
- ❖ **Droit des « patients victimes » en cas de faute médicale et préjudice**

Méthodes pédagogiques

- ❖ Apports théoriques
- ❖ Etudes de cas
- ❖ Support de cours remis en fin de programme à chaque participant

Durée

- ❖ 1 jour en format présentiel

Intervenant

- ❖ Avocat en droit de la santé